

Communication du gouvernement français, relative à la directive 94/22/CE du Parlement européen et du Conseil, du 30 mai 1994, sur les conditions d'octroi et d'exercice des autorisations de prospector, d'exploiter et d'extraire des hydrocarbures ⁽¹⁾

(96/C 187/04)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Avis relatif à la demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit «Permis d'Aquitaine maritime»

Par demande en date du 19 avril 1996, la société Esso de recherches et d'exploitation pétrolières, dont le siège social est sis 2, rue des Martinets, 92500 Rueil-Malmaison (France), a sollicité pour une durée de cinq ans un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit «Permis d'Aquitaine maritime» d'une superficie de 2 422 kilomètres carrés environ, portant sur le sous-sol de la mer au large du département de la Gironde.

Le périmètre de ce permis est constitué par les arcs de méridiens et de parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques, le méridien d'origine étant celui de Paris:

Sommets	Longitude	Latitude
A	5,10° O	50,00° N
B	4,30° O	50,00° N
C	4,30° O	49,70° N
D	4,50° O	49,70° N
E	4,50° O	49,60° N
F	4,40° O	49,60° N
G	4,40° O	49,50° N
H	5,00° O	49,50° N
I	5,00° O	49,80° N
J	5,10° O	49,80° N

Les sociétés intéressées peuvent présenter une demande en concurrence dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la publication du présent avis suivant la procédure résumée dans l'«Avis relatif à l'obtention des titres miniers d'hydrocarbures en France», publié au *Journal officiel des Communautés européennes* n° C 374 du 30 décembre 1994, page 11, et fixée par le décret 95-427 du 19 avril 1995 relatif aux titres miniers (*Journal officiel de la République française* du 22 avril 1995).

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à l'adresse suivante: ministère de l'industrie, de la poste et des télécommunications (direction générale de l'énergie et des matières premières, direction des hydrocarbures, service de conservation des gisements d'hydrocarbures), 99, rue de Grenelle, F-75353 Paris 07 SP, télécopieur: (33 1) 43 19 48 67, téléphone: (33 1) 43 19 38 28.

⁽¹⁾ JO n° L 164 du 30. 6. 1994, p. 3.